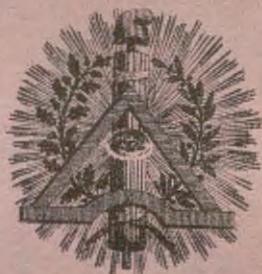


14

1

# POÉSIES

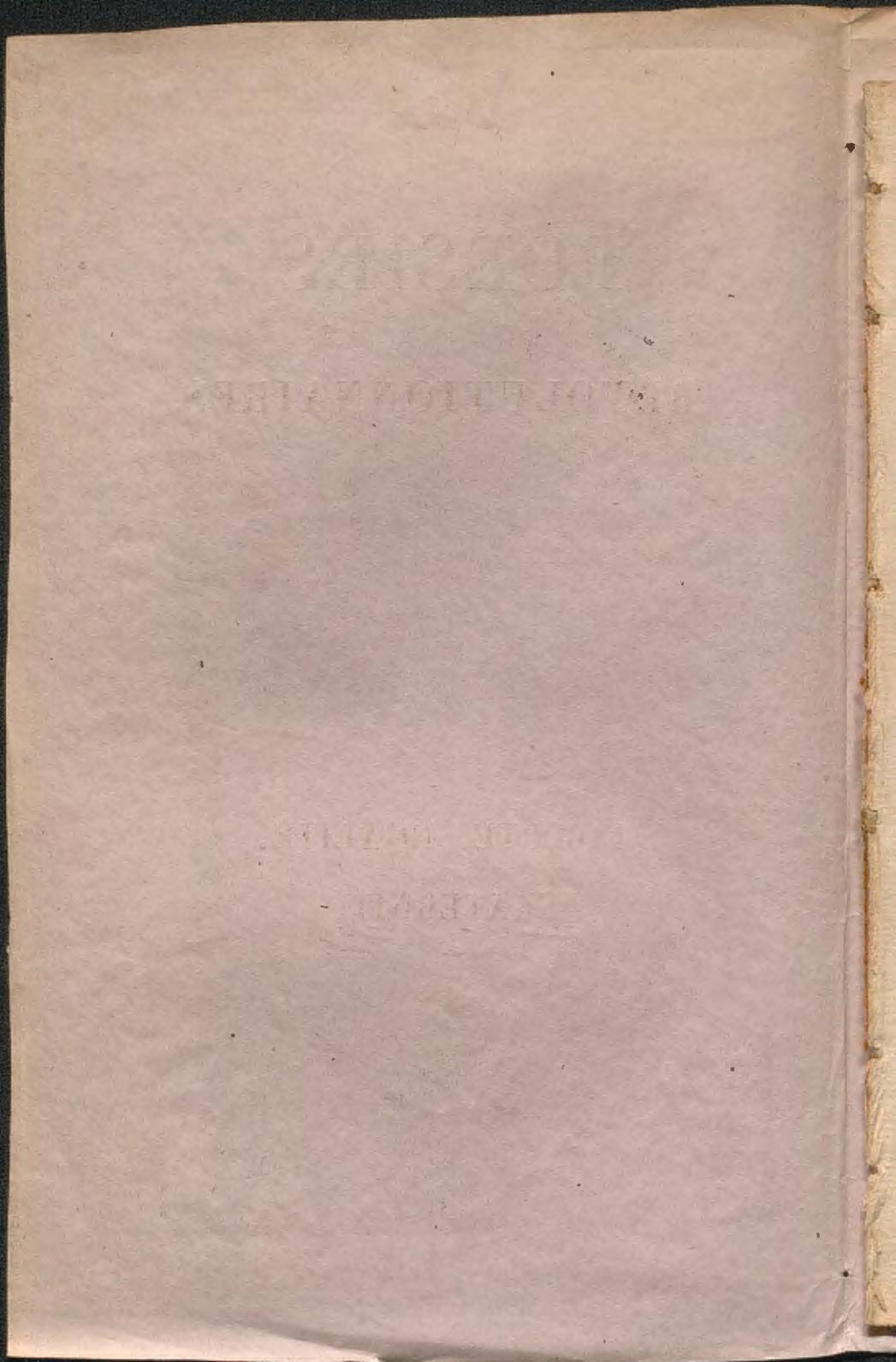
RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU







*Cote 14*

LES CRIMES  
*DE PARIS,*  
POEME.

AVIS DE L'EDITEUR.

*L'auteur de ce poème n'est point homme de lettres dans l'acception ordinaire, et par conséquent n'est pas connu, cependant, si quelque zélé patriote venoit à le découvrir, nous le prions, s'il lui prenoit une noble envie de le tuer, de faire une réflexion, c'est de tuer plutôt la vérité, elle seule est coupable.*

# LES CRIMES DE PARIS.

*Et lacrimæ deerant oculis, et verba; loto  
Post quam se dolor immina meuit pectora planxi;*  
OVID.

**D**ANS le sein de Paris, vaste séjour du crime,  
Mon cœur frémit d'horreur, et ma verve s'anime,  
O toi, qui dans Cinna, d'un sublime pinceau (1),  
Des fureurs des Romains à tracé le tableau,  
Prête moi de ton feu quelque foible étincelle ;  
Je veux marquer Paris d'une honte éternelle.  
Rappellons son histoire et traçons son arrêt :  
Toujours là vérité fut d'un grand intérêt.  
Jadis, quand les Valois possédoient la couronne,  
Un prince bourguignon vint ébranler le trône ;  
De ses droits, de ses biens, Charles dépossédé (2),  
Se voit par ses sujets, proscrit, exhéredé.  
Paris chasse son roi, mais il ouvre ses portes  
A nos fiers ennemis, et reçoit leurs cohortes.  
Bientôt ce lâche peuple, esclave des anglois,  
Ose placer leur prince au rang des rois françois.  
Affreux renversement ! orgueilleuse démence !  
*Paris juge ses rois, Paris se croit la France.*  
Sous les Valois encor, d'audacieux sujets,  
Ne concurent-ils pas d'effroyables projets ?  
Les Guises (3) colorant leurs desseins sanguinaires,  
Devinrent dans Paris des tyrans populaires.  
Par ses vils habitans, de fureur enivrés,  
Ses hardis factieux étoient idolâtres.  
Par leurs ordres alors des chaînes étendues,  
De Paris tout armé, ferment les avenues.

Henri fuit dans Saint-Cloud ; il est assassiné,  
 Et Mayenne saisi son sceptre abandonné.  
 Sous nos bourbons enfin , ne vit-on pas un prêtre (4) .  
 Eloquent , il est vrai , mais factieux et traître ;  
 Dans ses coupables murs soulever deux partis ,  
 Et faire fuir là reine et le jeune Louis ,  
 Qui bientôt accabla Paris de sa puissance ,  
 Et sut la condamner à pleurer son absence .  
 Et de nos jours , hélas ! sous le meilleur des rois ,  
 Lorsque la nation se rassemble à sa voix ,  
 Qu'il veut de ses sujets , réparer les misères ,  
 Et fait de leur bonheur , ses douceurs les plus chères ,  
 N'a-t-on pas vu Paris , loin d'être son appui ,  
 Soudoyer des bourreaux et s'armer contre lui ?  
 Et n'avons-nous pas vu ce prince démagogue (5) :  
 Dominateur secret de notre synagogue ,  
 Rémuant à son gré les plus vils orateurs ,  
 Répandant en tous lieux ses agens corrupteurs ,  
 De ses lâches conseils empoisonner l'armée ,  
 Et se faire , à prix d'or , une autre renommée .  
 Non , ce n'est plus ce prince abhorré dans Paris ,  
 Rapportant d'Ouessant la honte et le mépris ;  
 Ce n'est plus ce pervers gangrené de débauches ,  
 Du public indigné bravant tous les reproches ;  
 C'est une âme sublime , un Trajan , un Titus ,  
 Et Paris voit en lui les plus nobles vertus .  
 Voilà donc le héros d'une ville rebelle !  
 Elle est digne de lui , puisqu'il est digne d'elle .  
 Oui Chancel (6) fut injuste et calomniateur ,  
 De flétrir du régent et la gloire et l'honneur ,  
 Ce grand prince à-la-fois corrompu , magnanime ,  
 Ouvroit son âme au vice , et la fermoit au crime .  
 Il pouvoit de Louis , remis entre ses mains ,  
 Par un mot de sa bouche ,achever les destins ;  
 Mais remportant sur lui , cette heureuse victoire ,  
 Il conserva son roi , c'est assez pour sa gloire .

255

Son criminel neveu s'entourant d'assassins,  
Fuit une telle gloire et suit d'autres chemins.  
Paris s'arme à sa voix, il s'agit, il ferment,  
L'airain toujours sonnant entretient l'épouvanle,  
Un bruit dit aussi-tôt à ce peuple éffrayé.  
Que par son Roi bientôt il sera foudroyé.  
Par mille écrits divers, la France est allarmée;  
À pleines mains versé, l'or a gagné l'armée.  
De ssoldats plébéiens sans ordre et sans fraye,  
Dans la bastille ouverte, entrent avec fureur (7);  
S'emparent de Launay désarmé, sans défense,  
Ils l'immolent ensuite, et voilà leur vaillance.  
Paris, dans son orgueil, vante plus ce hasard,  
Que s'il eût, sur son roc, emporté Gibraltar.  
Ces guerriers si fameux, le peuple les adore!  
La Fayette aussi-tôt d'un ruban les décore (8).  
Alors Broglie (9) s'en fuit, et malgré ses exploits,  
Nos soldats avilis ont méconnu sa voix.  
D'Artois, généreux prince, ardent, plein de vaillance;  
Condé, dont le nom seul fait honneur à la France;  
Conti, Bourbon, d'Enguien, d'Angoulême, Berry;  
Vous fuyez tous ce peuple aux forfaits aguerri.  
Vous fuyez! vous allez dans les cours étrangeres,  
Montrer aux rois surpris vos illustres misères.  
Dans son triomphe alors Paris mande son roi,  
Et Bailly (10) de sa part lui prescrit cette loi.  
Il vient, il entre enfin dans cette ville affreuse;  
On lisoit sur son front sa peine douloureuse.  
Mille infâmes soldats, autrefois son appui,  
Environnent son char et marchent devant lui.  
La Fayette à cheval, sans honte les précède,  
Le roi gémit d'un mal qui n'a plus de remède.  
Il s'avance, il arrive, et se montre à Bailly,  
Qui, le cœur tout joyeux, le front enorgueilli,  
L'accueille avec bonté, le prêche, le pérore,  
Vante la liberté, qui partout vient déclore,

Et lui dit : sire, enfin le peuple fait la loi,  
 Et Paris triomphant a reconquis son roi.  
 Alors on lui permet de sortir de la ville,  
 Et de s'en retourner dans son royal asyle.  
 Cependant un vieillard, à la grève traîné,  
 Le malheureux Foulon (11) d'épines couronné,  
 Comtemples sans effroi son trépas qui s'apprête.  
 On arrache son cœur, on sépare sa tête.  
 Un monstre prend ce cœur encor tout palpitant,  
 Monte à l'hôtel-de-ville, et d'un air triomphant,  
 Le montre à tous les yeux dans ce vaste repaire,  
 Et d'une affreuse voix demande son salaire.  
 Aussi-tôt un troupeau de femmes & d'enfans,  
 De Foulon déchiré, prend les restes sanglans ;  
 L'une trempe son pain dans le sang qui ruisselle ;  
 En mange, en fait goûter à sa horde cruelle ;  
 Et les autres enfin à l'éclat des flambeaux,  
 Au palais d'Orléans vont traîner ses lambeaux.  
 Berthier (12) arrive alors ; la douleur la plus sombre  
 Altère tous ses traits, les couvre de son ombre.  
 Dans ses tristes sanglots, dans ses gémissements,  
 Il parle de sa femme, et nomme ses enfans.  
 Mais rien ne peut tonchér ce peuple antropophage :  
 Joyeux de voir là mort peinte sur son visage,  
 Sur un char découvert à la grève mené,  
 Aux mains de ses bourreaux, il est abandonné.  
 Un barbare aussi-tôt à ses yeux se présente,  
 Tenant par les cheveux une tête sanglante :  
 « C'est celle de Foulon, ce traître, ce méchant ;  
 » C'est moi qui la coupai, je vais t'en faire autant. »  
 Bientôt l'insortuné que la mort désespère,  
 Subit en gémissant le sort de son beau-père.  
 Ivres de leurs forfaits, ces lâches meurtriers,  
 Osent marcher le front surcharge de lauriers  
 Dans l'ombre du secret une affreuse cabale  
 Encourage aux excès, ce peuple cannibale.

( 7 )

La Touche et Perigord, la Clos et Mirabeau (13) .  
Par-tout de la discorde allument le flambeau.. .  
Ennemi de tout bien, dans sa féroce joie ,  
Avec profusion d'Orléans les soudoie.  
Mirabeau toutefois voulant se signaler  
Au milieu de la nuit les fait tous assebler.  
» Vous , prince il faut régner , dit - il d'une voix  
sombre ,  
Et tandis que la nuit nous couvre de son ombre ,  
Il faut régler le sort de la France et de vous.  
A ce roi qui vous hait portons les derniers coups.  
N'épargnez point le sang ; votre fureur jalouse  
Doit sur-tout immoler son fils et son épouse.  
Nouveau Guise , armez-vous pour de tels attentats ;  
Je suis lâche , il est vrai , mais ne le soyez pas. «  
On l'applaudit. La Clos vil et noir hypocrite ,  
Qui connoît mieux le cœur de ce nouveau Thersite ,  
Avec dextérité contredit l'otateur.  
Il propose un parti qui lui semble meilleur :  
» Aux yeux de l'univers dérobons notre trame ,  
Ayons-en tout le fruit , sans en avoir le blâme.  
Le roi mort , notre chef ne pourra que régner ,  
L'opinion d'abord doit sur-tout l'épargner.  
On connoît le pouvoir de cette reine altière  
Qui répand sur nos jours, ou l'ombre, ou la lumière. «  
Ce discours plus conforme à ses vils sentimens ,  
Du prince obtient d'abord les applaudissements.  
« Ce parti plus prudent , dit-il , je le préfère ,  
Je veux envelopper mes crimes du mystère.  
Imposons à la France , afin de la gagner ,  
Achevez votre ouvrage , et faites-moi régner. «  
A l'instant , en secret , la horde se sépare.  
Le perfide la Clos , Mirabeau le barbare ,  
Dans Paris aussitôt font mouvoir leurs ressorts.  
Suard et Cérutti , (14) redoublent leurs efforts.  
Un bruit court que le roi doit quitter son asyle ;

Que Metz est le berceau d'une guerre civile.  
 Citoyens ! Citoyens ! arrêtez ce fléau  
 Qui feroit de la France un immense tombeau.  
 Comme un nuage affreux suspendu sur nos têtes,  
 Qui renferme en son sein les plus noires tempêtes,  
 Gronde & roule long - tems dans l'espace des cieux,  
 Ensuite, avec lenteur, s'abaissant à nos yeux,  
 S'entrouye par son poids, & vomit sur la terre  
 Ses homicides flots éclairés du tonnerre ;  
 Ainsi l'on vit Paris sourdement fermenter,  
 Former un grand complot, & puis l'exécuter.  
 Le jour fatal arrive ; une troupe nombreuse  
 S'avance vers le roi dans la nuit ténébreuse ;  
 Les rangs sont précédés du bronze foudroyant,  
 D'une guerre sanglante appareil menaçant.  
 Hélas ! dans son palais Louis est sans défense,  
 Vient-on pour égorgier ce Titus de la France ?  
 Ses courtisans alors le pressent de partir,  
 Mais le roi se refuse à leur ardent désir,  
 Et craignant les horreurs d'une guerre civile,  
 Aime encor mieux mourir que de fuir son asyle.  
 Dans ces affreux instans, Mounier au désespoir, (15)  
 Ne voit que sa vertu, ne voit plus son devoir ;  
 Il quitte l'assemblée, et d'une ame assurée,  
 Veut prêcher cette troupe aux crimes préparée.  
 Mais au lieu d'écouter son vertueux transport,  
 On étoffe sa voix, on lui promet la mort.  
 L'atroc'e Mirabeau, le montrant à Barnave, (16)  
 D'un œil lâche et cruel, le regarde et le brave.  
 Barnave, vil séide, orateur soudoyé,  
 A Mirabeau son dieu par le crime est lié.  
 Cependant la Fayette à son devoir fidèle, (17)  
 Se présente aussi-tôt chez le roi qui l'appelle,  
 Lui yante son amour, et dit que ses soldats  
 Sont de nobles guerriers, et non des scélérats.

« Nous voyons tous en vous, moins un maître qu'un père,

» Nous jurons le salut d'une tête si chère. »

Louis plein de bonté se confie à sa foi ;

Le voilà donc chargé du destin de son roi ?

Toutes-fois l'imprudent, sans soin, sans prévoyance,

Au lieu d'environner son cœur de défiance,

Fait reposer sa troupe en noble défenseur,

D'un généreux sommeil, va goûter la douceur.

Quoi ! tu dors, la Fayette ! hélas ! le crime veille.

Bientôt ses cris affreux frapperont ton oreille.

Jamais plus sombre nuit n'avoit caché les cieux,

ni mieux prêté son ombre aux complots factieux.

Cependant Mirabeau, Biron, la Clos, la Touche,

Gardent près de leur chef, un silence farouche ;

Mais bientôt appellant leurs criminels agens,

Leur disent à voix basse : « allez, il en est temps ; »

Ce peu de mots suffit à ces coeurs paricides,

Ils vont lâcher soudain leurs monstres homicides.

Aussi - tôt et sans bruit mille et mille assassins,

Du louvrie qui repose assiége les chemins.

Des gardes vigilans, dont la perte est jurée,

Avec acharnement en défendent l'entrée.

Ils sont tous égorgés. Que pouvoit la valeur

Contre le nombre, hélas, et contre, la fureur ?

Cette horrible cohorte au même instant s'avance,

Et presse les détours de ce dédale immense.

D'autres gardes soudain, dans leurs nobles transports,

Se font massacrer tous, pour vaincre ses efforts.

L'horreur de leur combat & de leurs cris funèbres,

Du palais tout sanglant fait frémir les ténèbres.

La reine (18) étoit alors dans les bras du sommeil,

Ses yeux s'ouvrent enfin. Quel effroi ! quel réveil !

Un sublime courage aussi-tôt la transporte,

Elle veut s'immoler... On brise alors sa porte,

Celui qui la défend, percé de mille coups,  
 Lui crié, en expirant : » Madame, sauvez vous. »  
 Elle fuit chez le roi, tremblante, demi-nue.  
 Dans les bras d'un époux elle tombe éperdue ;  
 Mais rappelant soudain ses esprits effrayés :  
 « Je veux, s'il faut mourir, expirer à vos pieds,  
 Cette main de mon sang ne sera point avare.  
 Quelle effroyable mort ce peuple me prépare ! ».  
 Le dauphin, tendre enfant, rejeton de cent rois,  
 A ces cris de douleur mêle sa foible voix ;  
 Il pleure, il tend les mains à sa mourante mère.  
 D'un air attendrissant, il appelle son père.  
 Chér et royal enfant, époux infortunés,  
 Pour souffrir tant de maux futes vous curononés ?  
 Au sein de tant d'horreur, la troupe réicide  
 Qui vouloit consommer son dessein parricide,  
 Chez la reine entre en foule, et regardant son lit.  
 « Elle a fu ! . . . Leur fureur . . . et s'irrite et rugit.  
 Ils blasphèment le ciel, et des mains furieuses  
 Percent le lit royal de leurs piques affreuses.  
 Mais la Fayette accourt d'un pas précipité :  
 » Que faites-vous cruels ? Qu'avez-vous attenté ?  
 Monstres, retirez-vous ». Son ardeur, son courage,  
 Enchaîne leur fureur, fait pâlir leur visage.  
 Ces assassins alors sortent de toutes parts,  
 Lançans sur le palais d'effroyables regards.  
 Tels des loups affamés, dont la cruelle rage  
 Sur d'innocens troupeaux exerce le carnage,  
 S'ils entendent des chiens, la généreuse voix,  
 Se retirent sanglans dans l'épaisseur des bois.

Le jour nacquit enfin, sa clarté favorable  
 Montra tous les forfaits de cette nuit coupable.  
 On vit de toutes parts, à leurs postes rangés,  
 Les corps défigurés des gardes égorgés (19).  
 Sensible à tant de maux, le roi verse des larmes ;  
 Pour sa famille même il n'est pas sans allarmes,

Puisque le peuple encor le tient environné.  
 Toutefois d'Orléans , furieux , consterné ,  
 Voyant que ses bourreaux ont manqué leurs victimes ,  
 Dans sa lâche terreur , frémît de tous ses crimes.  
 Son or est épuisé , ses agens éperdus ;  
 La Clos et Mirabeau , honteux et confondus .  
 Tremble , prince cruel ! et d'une fuite prompte  
 Va , cours chez les Anglais , ensévelir ta honte .  
 Le peuple dit alors qu'au milieu de Paris  
 Il vîut mener le roi , son épouse et son fils .  
 Là Fayette suivi de sa troupe fatale ,  
 Conduit du roi captif la marche triomphale .  
 Au sein d'un peuple armé Louis est prisonnier ;  
 Nos tribuns factieux en ont fait leur greffier ,  
 Et d'écrits imposteurs semant toute la france ,  
 Sur son aveuglement ont fondé leur puissance .  
 Tout Paris voit la reine avec étonnement ,  
 Et sa présence impose à son ressentiment .  
 Grande reine , vivez ; votre cœur magnanime .  
 A vaincu sa fureur et conqui son estime .  
 Vos cruels ennemis , dévorés de remords ,  
 Vous admirent eux-même , et souffrent mille morts .  
 Dans Paris , cependant l'orgueilleuse assemblée (20) ,  
 Ivre d'ambition et toujours aveuglée ,  
 Domine insolemment , fait décrets sur décrets ,  
 Brise tous les liens de l'empire françois ,  
 Et sans cesse entassant ruine sur ruine ,  
 Prépare les horreurs d'une guerre intestine .  
 Necker , (21) de ses travaux voyant les tristes fruits ,  
 Contemple avec effroi les maux qu'il a produits .

## N O T E S.

( 1 ) Voyez la scène troisième du premier acte de Aima. On y trouve ces vers qu'on peut parodier ainsi :

..... toutes ces cruautés,  
La perte de nos biens, et de nos libertés,  
Le ravage des champs, le pillage des villes,  
Et les proscriptions et les guerres civiles,  
Sont les moyens affreux dont Paris a fait choix  
Pour renverser le trône, & nous donner des loix.

( 2 ) Sous notre Charles VI, le duc de Bourgogne forma à Paris une faction qu'on nomma les *Maillotins*. Dans le même-tems, il s'en forma une dans le Brabant, qui prit le nom de *Chaperons blancs*, sous la conduite d'un certain *Artevelle*. Le connétable de Clisson à la tête de la noblesse françoise, défit cet *Artevelle* qui pérît dans le combat, et lui tua 60 mille hommes.

Enfin, les *Maillotins*, qui dominoient à Paris, à l'instigation du traître *Lille-Adam*, vendu au duc de Bourgogne, s'emparèrent du roi Charles, masacrèrent son connétable, son chancelier, & 16 cens partisans du dauphin que Tannegui du Châtel eu le bonheur de sauver en le faisant fuir de Paris. C'est cette ville qui causa ensuite tous les malheurs de Charles VII, et força le parlement à le déclarer bâtard et exhérité. Elle ouvrit ses portes à Henri V, roi d'Angleterre, et le couronna roi de France. On sait que Charles en appela à Dieu et à son épée, et fut obligé de conquérir son royaume.

(3) Tout le monde connoît le courage et l'ambition des Guises. Henri III dut à Paris tous ses malheurs, et finit, comme on sait, par être assassiné. L'histoire de ce tems fait horreur. C'est l'or des espagnols qui souleva Paris contre son roi, et de nos jours, c'est l'or d'un vil prince du sang qui a armé les parisiens contre Louis XVI. Quel patriotisme !

On lit dans le journal de Henri III, composé par Servin, avocat-général du parlement de Paris, que, lorsque le duc de Guise passoit par les rues, on crioit : vive Guise ; à cause de sa popularité.

(4) Le cardinal de Retz. *Voyez* ses mémoires sur la guerre de la fronde. La reine mère fut obligée de fuir Paris avec le jeune roi Louis XIV. Depuis il ne voulut habiter cette turbulente et inquiète capitale, et fit bâtir Versailles.

(5) On connoît les bassesses et la lâcheté du duc d'Orléans, & personne n'ignore ces trahisons criminelles. Il a dépensé 40 millions pour soulever Paris, & mettre ses malheureux habitans sur le point de déshonorér à jamais la france par un régitide. Il fut la cause de la mort du jeune prince de Lamballe, dont sa lâche avarice convoitait la succession. Il l'en traîna dans les plus honteuses débauches en l'étourdissant sur les suites ; tandis que lui-même n'avoit que d'adresse et de précautions.

Quelques crimes toujours précédent les grands crimes.

(6) La Grange-Chancel, auteur des *Philippiques*,

ouvrage rempli d'impostures & de déclamations. Il dépendoit sûrement du régent , de faire périr Louis XV ; mais un régicide lui fit horreur.

( 7 ) Tout le monde sait comment la bastille a été prise. Si M. de Launay n'avoit point ouvert les ponts , ils seroient encore fermés. On a appellé ce fameux siège *une prise de possession*. Les parisiens auroient du dresser une statue au gouverneur , pour s'être rendu , au lieu de le massacer.

( 8 ) M. de la Fayette , a donné une décoration aux conquérans de la bastille : une décoration qu'il porta lui-même.

( 9 ) Le maréchal de Broglie , qui a soutenu l'honneur de nos armes en remportant plusieurs victoires en Allemagne , a été abandonné par les soldats dont il avoit environné le roi & la famille royale qui étoient en danger. Il a été obligé de se soustraire par la fuite à la fureur des Parisiens , qui l'auroient , sans doute , traité comme Berthier & Foulon. Nos princes du sang ont quitté la France , qui a toujours été l'asyle des princes malheureux.

( 10 ) M. Bailly , académicien estimé , il est devenu maire de Paris assez innocentement ; mais depuis , il a perdu toute son innocence. Son despotisme commence à faire du bruit. Les paroles qu'il proféra dans notre poème , ont été entendues de tout Paris.

( 11 ) M. Foulon ancien intendant , que le peuple a déchiré , ou plutôt dévoré , n'avoit autre chose à se reprocher , que quelques propos en faveur de

( 15 )

de la banqueroute ; le peuple l'accusoit d'avoir dit : *qu'il lui feroit manger du foin si jamaison manquoit de pain.* Personne n'a pu prouver que ce propos avoit été tenu. *È heu ! noxia verba.*

( 12 ) M. Berthier , gendre de Foulon , intendant de Paris. On l'a accusé d'accaparer des grains ; ce qui n'a pas été prouvé.

( 13 ) M. de la Touche , chancelier du duc d'Orléans , homme aussi coupable que nul. -- L'abbé de Périgord , évêque d'Autun , intriguant , factieux , agioteur , et membre de la cabale Orléanique. -- M. de la Clos , officier d'artillerie , auteur des *Liaisons Dangereuses* ; c'est lui qui a corrompu une partie de l'armée de Versailles. Il étoit chef de la troupe ; *al principe malvaggio , consiglior , peggior.* C'est lui qui avoit dépeché à Nancy un chevalier d'Oraison , bouffon ridicule et complaisant du duc de Biron-Lauzun , pour corrompre le régiment du roi. Ce d'Oraison est le petit fils d'un négociant de Marseille , qui s'enrichit dans le tems du système , s'ennoblit , et acheta la terre d'Oraison , qui appartenloit autrefois à une maison illustre , laquelle est éteinte. Ce bouffon , bien venu dans la maison d'Orléans , a obtenu un régiment provincial.

M. de Mirabeau , nouveau Tigellin , homme rempli de vices et convert de crimes. Il s'est fait tribun du peuple qui la fait *Ephore*.

Le duc d'Orléans l'a acheté fort cher , quoiqu'il se soit toujours vendu bon marché. Nous espérons que ses adhérens seront un jour pendus ; mais que lui lè sera par les pieds , afin qu'il s'étouffe dans son vil sang. Il dévoit être nommé surintendant des finances , si le duc d'Orléans eut

régné, La Clos, grand-maître de l'artillerie. La Touché, Ministre de la marine; Clermont-Tonnerre, ministre de Paris, et l'évêque d'Autun, avoit la feuille.

(14) Suard, ami de Lenoir, c'est tout dire, et son premier affidé. Cet homme est de l'académie et a 40 mille livres de rente. Demandez-lui où il les a pris, et les ouvrages qu'il a faits; la révolution lui vaut beaucoup d'argent. Le duc d'Orléans s'est plaint de son improbité. Il étoit un de ses soudoyeurs. Garat, avocat gascon et rédacteur partial de la partie politique du *journal de Paris*, est son seide.

Cerutti, ex-jésuite italien, naturalisé en France: il écrivit d'abord pour et contre son ordre. Il s'en est excusé en disant qu'il n'avoit alors que 30 ans. Depuis il s'attacha à une vieille duchesse. Il s'est enrichi à ce métier. Il n'en néglige aucun. La révolution lui a valu de l'argent. Cerutti est homme d'esprit, son style brillant fourmille de néologismes. Le sieur de Fontanes, auteur sépulchral et monotone, est son protégé.

(15) M. Mounier, député du dauphiné, président de l'assemblée nationale, dans le mois d'octobre dernier; citoyen vertueux, et le seul dans l'assemblée qui ait bien connu et bien discuté les principes monarchiques. les complots affreux qui se tramoyaient autour de lui, l'ont forcé à donner sa démission. Il a manqué vingt fois d'être assassiné par la cabale orléanique, dans le tems de sa présidence. Le Dauphiné lui doit d'avoir résisté le premier au despotisme ministériel, qui abusoit du pouvoir du roi, et d'avoir parlé hautement de la liberté dans un tems où il étoit dangereux d'en

parler en France ; son dessein étoit de la rendre libre et non d'enchaîner le roi.

Pourvu que dans le cours d'un règne florissant, Rome soit toujours libre, et César tout-puissant.

RACINE.

Le comte de Lally-Tolendal , dont l'éloquence et l'amiour filial ont mérité l'estime publique , et qui a été un des plus ardents défenseurs de la liberté , a couru les mêmes dangers que M. Mounier , et a quitté l'assemblée. M. Malouet , avec les mêmes principes a eu le courage d'y rester , pour y essuyer chaquejour toutes sortes d'outrages. M. Bergasse a pris le parti du vertueux Mounier.

( 16 ) Barnave , jeune - homme atroce et grand faiseur de motions pour de l'argent.

( 17 ) Le marquis de la Fayette a certainement de la probité ; mais devoit-il arborer le premier l'étendard contre son roi , et se mettre à la tête des gardes-françaises , qui avoient si lâchement déserté leurs drapeaux ? devoit-t-il recevoir le commandement d'une ville rebelle ? ect.... Comment osa-t-il s'endormir dans la déplorable nuit du 5 au 6 octobre ? à quoi s'en est-il tenu que la france n'ait pleuré son roi ? il a cependant l'air de l'avoir sauvé. Bénissons le hasard qui a empêché l'affreux dénouement de cette horrible tragédie. Cependant on ne peut ravir à M. de la Fayette , l'honneur d'avoir repoussé les meurtriers des gardes-du-corps..... mais que cet honneur est caché dans l'ombre ! que de fautes pour un heureux moment !

Si M. de la Fayette avoit autant d'esprit et de talents qu'il a d'ambition et de nullité , il auroit en horreur le rôle qu'il joue , et nous aurois un grand homme de plus. Lorsqu'il parut devant le

soi dans cette faimeuse matinée du six, le roi lui dit avec sang froid : *si j'eusse cru que vous puissiez dormir, j'aurois veillé.* On assure qu'il veut être connétable ; si cela arrive, le roi aliené, sans retour, le cœur de sa noblesse.

(18) La reine, dans ses affreux momens, a effectivement pris un poignard, en disant : *non je ne veux pas tomber vivante entre les mains de ces barbares.* Son courage qui la rend digne de sa mère, a étonné les parisiens. Sa tête étoit mise secrètement à prix pour cent mille écus.

Les gardes-du-corps qui ont sauvé la reine, sont Mrs. Durepaire et de Sainte-Marie ; ils sont couverts de blessures, et on n'ose rien faire pour eux.

(19) Nous n'avons point mis dans notre poème, que les têtes de deux malheureux gardes furent promenées, au bout de deux piques, dans Versailles et Paris.

(20) L'assemblée nationale, installée dans Paris, s'est mise tout-à-fait sur le trône. Mirabeau la domine toujours. Il se rend tous les soirs avec 300 de ses adhérents, dans l'église des Jacobins, pour y prendre des résolutions qui se cachent, machine, dit un de nos vieux auteurs. Est-ce pour en faire sortir quelque nouveau Jacques Clément, que l'on choisit le couvent des Jacobins ?

Il y a des gens vertueux dans l'assemblée, mais c'est le petit nombre. Ce ne sont point les Lameth, les Castellanne, les d'Aiguillon, les Tonnerre, les Lusignan, les Menou, les Noailles, ect, subalternes de Mirabeau.

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,  
Que pressoient, de nos loix, les ordres légitimes;  
Et qui désespérant de les plus éviter,  
Si tout n'est renversé, ne s'auroient subsiter.

Un seul écrivain dans ces temps dangereux, ose écrire la vérité, ( c'est le comte de Rivarol. ) la cour ne l'a pourtant jamais pensionné, & en cela il en est plus louable; nous le conjurons de continuer. *Son journal politique national*, est un ouvrage qui passera à la postérité, et l'éclairera sur nos malheurs et sur ses devoirs. On sent bien que l'abbé Sabbatier n'est que son prête.nom, et qu'il n'est pas digne de lire ce journal. Il ne faut pas confondre M. de Rivarol avec son frere, ci-devant garde du roi, et aujourd'hui capitaine d'infanterie, qui n'est connu que par quelques opuscules agréables.

( 21 ) M. Necker ne prévit pas, qu'en faisant le tiers, moitié, cette moitié deviendroit tout. Son ambition l'a égaré. Sa popularité est éclipsée par celle de Mirabeau. s'il eut été sage, il n'eut pas quitté la Suisse; cat il faudra qu'il y retourne, mais sans exil et sans bruit.

Les parisiens ont eu envie, un moment, de lui dresser une statue. Comme il est moins administrateur que banquier, un homme d'esprit a écrit qu'il falloit que cette statue fût d'argent, et placée rue vivienne, à la bourse.

